

18 mars 2020

Direction territoriale Centre-Ouest-Aquitaine

Règles d'utilisation des PC ONF en télétravail


A la demande de chaque cellule de crise DT, des personnels jugés prioritaires ont été dotés d'ordinateurs portables de télétravail. Ces personnels viennent s'ajouter aux télétravailleurs déjà équipés. **Il nous faut mettre en œuvre des mesures de partage du réseau pour ne pas risquer la rupture.**

UN RESEAU LIMITE

Votre attention est attirée sur :

- > le nombre limité de connexions simultanées
- > le risque, en cas de forte utilisation, de paralyser les activités de l'ensemble des télétravailleurs.

* Utiliser un PC ONF en mode télétravail signifie : Sur un PC ONF et hors site ONF, utiliser en mode

connecté (internet et VPN Pulse 

Ces recommandations ne s'appliquent pas aux box professionnelles dont certains disposent car elles n'utilisent pas de VPN.

ACTIONS D'ECONOMIE DU RESEAU ONF

1. Consulter hors PC ONF la messagerie

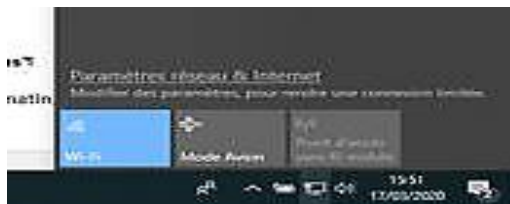
Utiliser <https://sophora.onf.fr> depuis un PC personnel pour consulter sa messagerie

Consulter sa messagerie sur son smartphone ONF ou perso

2. Limiter la consommation de ressources VPN

En cas de pause ou d'inutilisation du PC, désactiver le wifi (ou mode avion)

Ne pas utiliser le PC ONF pour un usage personnel, le réserver à des tâches professionnelles raisonnées (pas de facebook, pas de youtube, pas de musique etc.)



Privilégier MesApplis à chaque fois que c'est possible (Tempus, GERHFO, dossiers partagés avec MesDocs)

Réservez le VPN aux seuls moments d'accès nécessaires et non en restant connecté en permanence par « confort ».

3. Organiser le travail pour alléger la charge sur les outils informatiques

Se connecter tôt le matin, ou en fin d'après-midi

Définir des créneaux au sein d'une équipe, d'un service, d'une agence (ex : 50% du personnel le matin, 50% l'après-midi)

Par ailleurs, merci de ne pas emprunter d'ordinateur (fixe ou portable) sans validation préalable d'un membre du pôle informatique. L'ensemble du matériel est réquisitionné et distribué par ordre de priorité.

4. Utiliser vos outils personnels pour certaines fonctionnalités

- consulter vos mails : en vous connectant au web mail **sophora** (<https://sophora.onf.fr/>) depuis vos outils personnels. Le service est accessible avec un navigateur ou en mode synchronisation de smartphone (voir avec votre SSR pour ce mode si vous n'en disposez pas)
- consulter **Intraforêt** depuis l'adresse <https://bois-joli.onf.fr/> accessible à partir de tout matériel personnel

- rejoindre des conférences Skype, à partir d'une **tablette ou d'un smartphone personnel uniquement** (pas depuis un PC personnel) en utilisant **l'application Skype Entreprise**.

Pour cela télécharger l'application sur le store de votre matériel, et utilisez vos identifiants et mots de passe ONF

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.microsoft.office.lync15> pour les outils Android
<https://apps.apple.com/fr/app/skype-entreprise/id605841731> pour les outils Apple

A défaut, le numéro de téléphone avec l'identifiant de la conférence que vous recevez dans l'invitation Outlook est toujours valide et cette solution en « Skype natif » sera plus confortable que de taper le numéro /code conférence (qui reste toujours possible pour un simple appel) et surtout, vous bénéficiez des fonctions de partage d'écran. Cette procédure économise également les connexions VPN.

Pour toute demande liée à l'informatique ou à la téléphonie mobile, merci de vous adresser au Helpdesk : support@onf.fr, 01.40.19.79.33. La priorité sera donnée aux demandes urgentes et liées au plan de continuité d'activité. Merci de votre solidarité.

Pour ceux qui ne disposent pas de matériel professionnel et qui acceptent d'utiliser du matériel personnel, la DG cherche des solutions pour leur donner accès à « MesApplis » sans créer de risques de sécurité.

Le respect du partage des ressources est vital pour maintenir un minimum d'activité (payer nos fournisseurs pour limiter les impacts sur la trésorerie, assurer la paie des personnels, accompagner la filière bois, ...)

Merci encore à tous pour votre engagement dans ces circonstances exceptionnelles.